



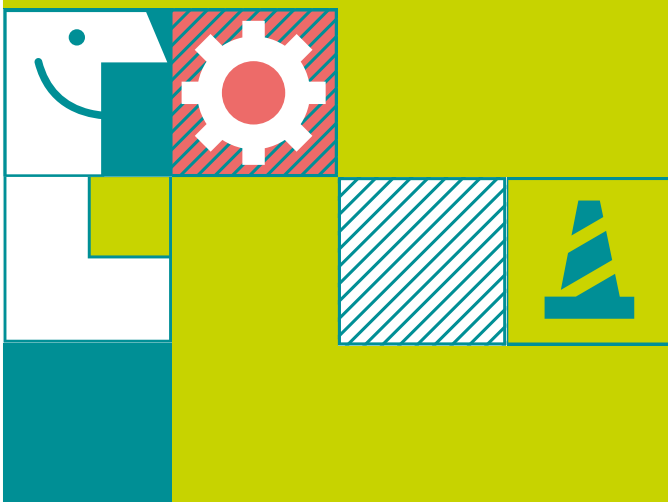
PROJET GLOBAL

Orvault- Plaisance

Retour sur la concertation
conduite en 2019 sur le plan-guide

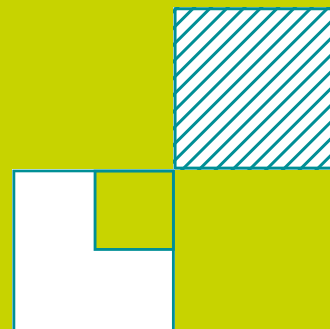
Réponse de la Ville d'Orvault, de Nantes Métropole,
et du bailleur Atlantique Habitations à l'avis citoyen.

JUILLET 2021



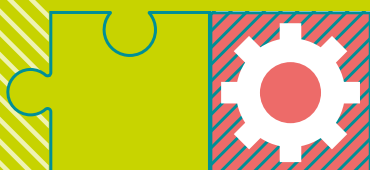
PRÉAMBULE

En 2019, la réflexion sur la transformation du quartier Plaisance a franchi un nouveau cap avec la désignation du groupement Passagers des Villes, Artelia et Sennse, à la fois pour élaborer un plan-guide et pour mettre en place une concertation associant les habitants et usagers au devenir du quartier. Durant 6 mois, échanges et rencontres ont permis d'enrichir le plan-guide, présenté aux participants le 18 novembre 2019. À partir de 2020, les nouveaux élus municipaux et métropolitains se sont saisis de cet avis citoyen afin de formuler des propositions d'actions pour le futur quartier Plaisance. Le présent document constitue la réponse aux différents points soulevés dans l'avis citoyen, assortie d'une présentation des actions permettant d'approfondir la transformation du quartier Plaisance.



1 La précédente étape de dialogue

La partie 1 récapitule l'**offre de dialogue citoyen** proposée au cours de l'année 2019, consacrée à **l'élaboration d'un plan-guide à l'échelle du quartier par Passagers des Villes**. En parallèle du travail d'élaboration technique, le dialogue citoyen est venu enrichir la réflexion avec l'expression d'une diversité d'attentes et de points de vue sur le devenir du quartier.

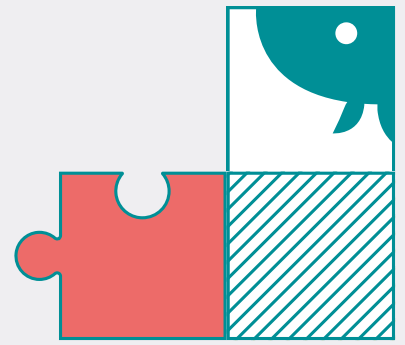


2 Les grands axes du projet enrichi par le dialogue citoyen

La partie 2 explique **le travail conduit par Nantes Métropole, la Ville d'Orvault et le bailleur Atlantique Habitations depuis la remise de l'avis citoyen**. Elle présente une synthèse des principales décisions prises par les élus, en réponse aux préconisations formulées dans l'avis citoyen.

3 Les prochaines étapes

Le dialogue a vocation à se poursuivre sur le quartier Plaisance. La partie 3 fait part des **prochaines grandes étapes et des principaux thèmes de discussion envisagés pour les mois à venir**.



Construire l'avenir de Plaisance avec vous

Notre quartier, ce n'est pas seulement le lieu où se trouve notre logement, c'est le lieu où nous vivons. C'est **un lieu où nous voulons avoir du plaisir à nous promener, pouvoir nous y déplacer facilement et sereinement, avoir accès aux services publics et à des commerces, échanger avec nos voisins, voir jouer nos enfants et grandir nos jeunes.** Tout ce qui fait que l'on s'y sent bien !

La transformation du quartier de Plaisance va prendre plusieurs années. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de vie de ses habitantes et habitants et de l'embellir. En tant que maire, j'y accorde une grande importance. Elle doit se faire pour vous et avec vous. En 2019, une démarche de dialogue citoyen a été engagée par la Ville d'Orvault, Nantes Métropole et le bailleur Atlantique Habitations. Elle s'est déroulée avec le concours de prestataires spécialisés et elle visait à vous interroger sur vos attentes vis-à-vis de l'avenir du quartier. Deux années se sont passées. Elles ont été marquées par les élections municipales et la crise sanitaire. **Nous avons souhaité vous faire connaître les résultats de cette consultation et vous informer des enseignements que nous en avons tirés** pour commencer à transformer le quartier depuis l'été 2020 mais aussi et surtout dans les prochains mois et les prochaines années.

Construire un cadre de vie agréable, renforcer l'attachement au quartier et le vivre ensemble, favoriser la diversité et la qualité des logements, ouvrir et faire connaître le quartier : voici les axes de travail qui émergent de cet avis citoyen. Vous constaterez dans ce document que **plusieurs actions ont déjà été engagées** et que nous comptons nous appuyer à nouveau sur vos avis pour continuer à imaginer ensemble l'avenir de Plaisance.

Tous mes remerciements et toutes mes félicitations à celles et ceux qui s'y sont déjà impliqués ou qui vont bientôt y contribuer.

Jean-Sébastien Guitton, maire d'Orvault et vice-président de Nantes Métropole.



Améliorer le quotidien des habitants

Les projets de renouvellement urbain portés par la Métropole sont des projets urbains où **la question du logement et de l'habitat est importante.** Nous portons une forte ambition pour faire de ces projets urbains, des projets humains. Le projet de Plaisance, porté par la Ville d'Orvault, Nantes Métropole et le bailleur Atlantique Habitations, s'inscrit dans cette ambition métropolitaine. Il a pour objectif d'améliorer le quotidien des habitantes et des habitants sur les plans de l'éducation, la petite enfance, l'emploi et le développement économique, la sécurité, les commerces de proximité, le cadre de vie...

Construire l'avenir du quartier de Plaisance, c'est le faire avec celles et ceux qui y vivent qui y travaillent. Cette expertise d'usage est essentielle. De juin à septembre 2019, des habitants se sont exprimés dans le cadre d'un dialogue citoyen, animé par les agences Passagers des Villes et Sennse, sur leurs attentes et leurs besoins pour le futur du quartier. **De nombreux habitants volontaires ont pris le temps d'apporter leur vision et leurs propositions sur l'avenir du quartier comme l'envie de voir plus de végétal, et de renforcer le rôle du parc dans le quartier.** Mais aussi de créer des lieux facilitant la rencontre et l'échange pour un meilleur vivre ensemble, des aménagements pour la jeunesse et d'améliorer la qualité des logements et des immeubles, tout en favorisant la mixité. Ce document présente la réponse plus détaillée de la Ville d'Orvault et de la Métropole, avec pour chacune des propositions, les réponses aux suggestions avec leurs traductions concrètes à court, moyen et long terme.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants et acteurs qui ont donné de leur temps pour enrichir cet avis et contribuer à rendre meilleur ce projet Plaisance.

*Pierre Quénéa
Vice-Président de Nantes Métropole
en charge de la Politique de la Ville.*



1 LA PRÉCÉDENTE ÉTAPE DE DIALOGUE

De juin à septembre 2019, les habitants se sont exprimés **dans le cadre d'une réflexion collective et d'une étude sur le futur quartier** : son renouvellement, mais aussi les conditions pour favoriser le vivre-ensemble, l'éducation, la sécurité, l'emploi, etc.

En effet, le renouvellement de Plaisance s'appuie sur une démarche qui porte à la fois sur la cohésion sociale, sur le développement économique et sur l'aménagement urbain. Pour porter ce temps de concertation, la Ville d'Orvault et Nantes Métropole, porteurs du projet avec le bailleur Atlantique Habitations, ont confié **l'étude de renouvellement urbain et l'animation du dialogue territorial aux agences Passagers des Villes et Sennse.**

Le déroulement des rencontres a suivi la conception du plan-guide afin de l'alimenter au fil du temps. Plusieurs rencontres se sont ainsi déroulées en 2019 :



DIAGNOSTIQUER

1 ATELIER
mercredi
5 juin 2019

2 ATELIER
samedi
15 juin 2019

ANALYSER

3 ATELIER
mercredi
3 juillet 2019

APPROFONDIR

4 ATELIER
jeudi
19 septembre 2019



.....

L'avis citoyen, présenté le 19 novembre 2019 conjointement avec le plan-guide concerté, synthétise les expressions, les attentes, les arguments et les observations exposés tout au long de cette période d'échanges.

Il s'articule autour de **4 thèmes** :



1 RENFORCER L'ATTACHEMENT AU QUARTIER ET LE VIVRE ENSEMBLE

2 FAVORISER LA MIXITÉ ET AMÉLIORER L'OFFRE D'HABITAT

3 PENSER LE CADRE DE VIE DE DEMAIN À PLAISANCE

4 OUVRIR ET FAIRE CONNAÎTRE LE QUARTIER

Pour chacun de ces thèmes, les contributions sont restituées en reprenant :

- > Des constats
- > Des propositions
- > Des points de discussion



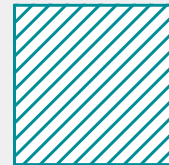
2 LES GRANDS AXES DU PROJET ENRICHIS PAR LE DIALOGUE CITOYEN

À l'occasion de leur prise de fonction en 2020, les élus municipaux et métropolitains ont pris connaissance de l'avis citoyen. **Ils ont étudié les attentes, les préconisations et les questionnements soulevés par les habitants.**

À l'issue de cette instruction, **les 4 objectifs ressortis de l'avis citoyen** ont été confirmés par les élus et constituent désormais les lignes directrices du projet.

Les lignes directrices du projet

1. **PENSER LE CADRE DE VIE DE DEMAIN À PLAISANCE**
2. **RENFORCER L'ATTACHEMENT AU QUARTIER ET LE VIVRE-ENSEMBLE**
3. **FAVORISER LA MIXITÉ ET AMÉLIORER L'OFFRE D'HABITAT**
4. **OUVRIR ET FAIRE CONNAÎTRE LE QUARTIER**



PLAN-GUIDE ACTUALISÉ JUIN 2021

- 1 Ouverture du parc de Plaisance vers le parc de la Gobinière
- 2 Création d'une centralité de quartier, mixte, intégrant :
 - crèche / CMS / bureaux Atlantique Habitations / la Passerelle / microressourcerie
 - des logements
- 3 Extension et aménagement du parc à l'ouest
- 4 Réhabilitations par Atlantique Habitations : Penfeld / Chasteland / Thouet / Lay
- 5 Requalification de l'entrée de quartier :
 - centre socioculturel à court terme
 - commerces / logements à long terme



INTERVENTION SUR LE BÂTI

- Rehabilitations en cours ou à venir
- Constructions Logements neufs

SECTEURS EN MUTATION

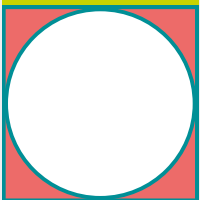
- Secteur mixte : Commerces + Logements + Services publics
- Secteur mixte : Logements + Services publics
- Secteur de réflexion Le Lay

INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC

- Parc de Plaisance
- «Poches de vie» Dialogue futur avec les habitants
- Voies nouvelles

Suivant ces lignes directrices, la transformation du quartier Plaisance est envisagée de façon globale, pour un quartier plus mixte, plus attractif et plus durable.





Les habitants ont un avis positif sur le cadre de vie actuel, mais l'avenir interroge. Souhait de renforcer la place du végétal, propositions de services et de lieux de partage, mais aussi questionnements sur les nuisances et les problématiques d'incivilités, ... De nombreuses remarques ont été formulées, qui concourent à dessiner le quartier Plaisance de demain.

Cette transformation, envisagée d'ici 5 à 10 ans, passe par :

- Le maintien et le renforcement du parc central, ainsi que l'étude de son prolongement vers le Cens via le parc de la Gobinière ;
- L'amélioration de la qualité paysagère du quartier, avec des intentions fortes en matière de développement de la biodiversité, de végétalisation (notamment sur les places de stationnement) ;
- L'amélioration de l'accessibilité des cheminements du quartier ;
- La prise en compte des attentes en matière de sûreté urbaine.

Pour répondre à ces enjeux, le quartier est pensé autour de 3 grands espaces :

- a/ Côté tramway, une porte d'entrée ouverte sur le quartier accueillant commerces, activités, services et centre socioculturel rénové ;
- b/ Une nouvelle centralité, au cœur du quartier, à l'emplacement de l'immeuble du Trieux ;
- c/ Un parc comme colonne vertébrale végétale entre les deux vallées.



GRANDS PARCS
GAUDINIÈRE /
GOBINIÈRE

PROXIMITÉ



COMMERCES



TRANSPORTS



LOGEMENTS

A La « porte d'entrée » sur le quartier depuis le tramway est amenée à évoluer

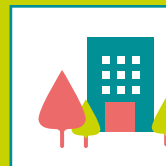
Plus accessible, la « porte d'entrée » sur le quartier prendra en compte **les enjeux de dynamisation commerciale et de sûreté urbaine**. Sa configuration sera étoffée avec, en plus des commerces, de nouveaux logements libres, abordables et sociaux. Le réaménagement de cet espace visera aussi à ouvrir le quartier et à faire des espaces publics de véritables lieux de rencontre. Prenant en compte l'ensemble de ces éléments de programme, le secteur évoluera d'ici 5 ans dans le cadre de la réglementation du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm).

Le centre socioculturel sera reconstruit et rénové. La collectivité a fait le choix de le maintenir en entrée de quartier sur le secteur de la route de Vannes, en lien avec la Ville de Saint-Herblain. **De nouvelles surfaces sont prévues pour permettre des activités associatives en cœur de quartier.** Le CSC est ainsi conforté dans sa vocation de lieu favorisant la mixité des publics et l'engagement pour le quartier.

B Une nouvelle centralité prendra place à l'emplacement de Trieux

Un équipement évolutif pouvant accueillir pratiques sportives et initiatives associatives sera aménagé. Dès 2022, il fera l'objet d'un dialogue avec les habitants. Ses composantes sont détaillées en partie 2. Par ailleurs, d'ici 4 ans, une nouvelle voie permettra de desservir les futurs immeubles accueillant une résidence autonomie pour les seniors, une crèche et des logements variés et notamment pour les jeunes.

Générosité et accessibilité des espaces publics, attention particulière aux enjeux de sûreté urbaine, développement de l'offre commerciale, d'activités et rénovation du centre socioculturel constituent les principaux leviers pour agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie sur le quartier.



C L'aménagement du parc de Plaisance

L'aménagement du parc de Plaisance doit répondre au souhait de prolongement et de confortement de la coulée verte exprimé lors de la concertation.

Le futur aménagement est conçu pour prendre en compte, avec le concours et la mobilisation des habitants :

- Des espaces de rencontre et d'échanges ;
- Le maintien de lieux de jeux pour les enfants ;
- Un théâtre de verdure comme espace d'événements culturels ;
- Par ailleurs, un parcours santé, sur la coulée verte ou sur son prolongement vers la Gobinière, pourra être étudié.

En matière de cadre de vie, **plusieurs habitants ont également soulevé la question des incivilités et du respect de chacun**. La tranquillité publique fait partie intégrante des objectifs du projet Plaisance. Aux côtés des enjeux d'ouverture et de perméabilité des espaces publics, **la collectivité souhaite une augmentation de la présence de différents professionnels** aux côtés des habitants : médiateurs, personnels du bailleur Atlantique Habitations, éducateurs sportifs et culturels, acteurs du CSC, éducateurs spécialisés (en projet), mais également la Police Municipale et la Police Nationale. Cette présence institutionnelle plus forte aura vocation à **favoriser un espace public plus apaisé**, ainsi qu'un meilleur vivre-ensemble au sein du quartier. **Une attention particulière sera portée à la sécurité des femmes et des jeunes filles.**



Lors de la concertation, des attentes se sont exprimées en faveur de la création de lieux facilitant la rencontre et l'échange, du renforcement de la participation citoyenne, ou encore du développement d'actions en faveur de la jeunesse. Différentes actions sont prévues pour répondre à ces objectifs.

A Un nouveau lieu de services et de rencontres au cœur de Plaisance

L'offre de services publics sera développée afin de favoriser les initiatives et la rencontre entre les habitants. Ainsi, un nouveau lieu de centralité sera créé à l'emplacement de l'immeuble Trieux. **Les études préalables sont prévues en 2022-2023, pour des travaux en 2024-2025.**

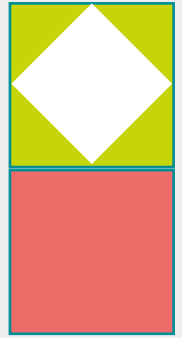
En rez-de-chaussée de futurs immeubles, sont prévus :

- Une crèche ;
- Un lieu d'accueil du bailleur Atlantique habitations ;
- L'espace de médiation La Passerelle¹ ;
- Un espace France Services : aide aux démarches administratives du quotidien (CAF, pôle emploi...), permanences services Ville, associations et opérateurs de l'État ;
- Une résidence autonomie pour seniors de 45 places.

Le programme pourrait également accueillir le centre médico-social (désormais appelé Espace Départemental des Solidarités) du Conseil Départemental qui sera déplacé depuis l'entrée du quartier.

Aussi, une réflexion sera engagée sur le positionnement d'un bâtiment lié aux pratiques sportives et à des activités associatives.

¹ - Cet espace, actuellement dans les anciens locaux de la régie d'Atlantique Habitations, trouvera sa place de manière pérenne dans les futurs immeubles



MIEUX SE CONNAÎTRE MIEUX VIVRE ENSEMBLE



J'aimerais faire plus pour mon quartier, mais je ne sais pas comment. S'il y a des associations ou des lieux qui permettent de s'investir et de le faire évoluer, il faut les faire connaître ! Je ne demande que ça. »

B Des aménagements et initiatives pour les plus jeunes

La jeunesse est au cœur du projet de Plaisance. Des actions sont envisagées, à la fois pour favoriser les sociabilités et les usages dans le quartier, pour accompagner les personnes en difficulté, et pour encourager l'expression, la participation à la vie du quartier.

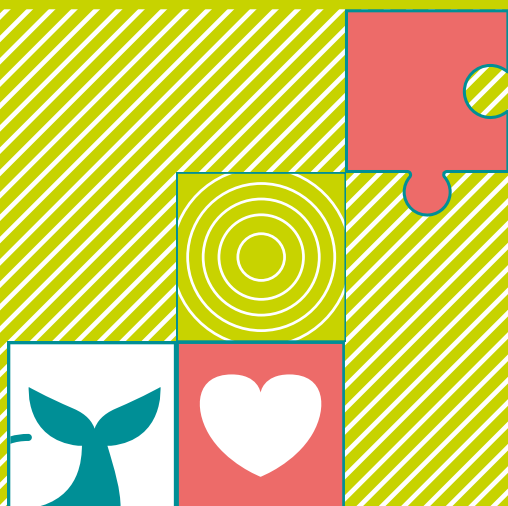
Dès l'été 2021, à l'emplacement de l'immeuble Trieux (avant la reconstruction), un Terrain d'Aventures verra le jour, ouvert à tous les enfants et à leurs parents. Il s'agira d'un espace aménagé et encadré de construction de cabanes et d'initiation au bricolage.

À l'échéance de 2022, un espace extérieur dédié à la pratique de la musculation et aux pratiques sportives de plein air sera créé sur le quartier. Cet équipement, dédié à toutes et tous, est actuellement co-élaboré avec les habitants et la jeunesse du quartier.



D'autres initiatives sont à l'étude pour les années à venir. Parmi celles-ci : un renforcement de l'accès des jeunes aux aides municipales (permis, BAFA, départ en vacances...), des relations partenariales plus étroites entre les différents acteurs (professionnels et bénévoles) agissant auprès de la jeunesse de Plaisance (projet jeunesse de la ville et projet social du Collectif Plaisance).

Des remarques ont également porté sur l'intérêt d'offrir davantage de moyens d'expression aux jeunes habitants du quartier. Différentes offres peuvent être imaginées. Par exemple : recueillir la parole des jeunes au travers de temps ludiques, les accompagner dans les instances de concertation citoyenne, créer des ateliers « Prenons la parole », promouvoir le service civique dans le quartier, etc. Ces pistes seront approfondies lors de la poursuite du projet.



C Des moments pour se rencontrer

Dès l'été 2021, des événements culturels municipaux se tiennent sur le quartier grâce à un équipement mobile, l'ExplOrateur (véhicule de culture nomade).

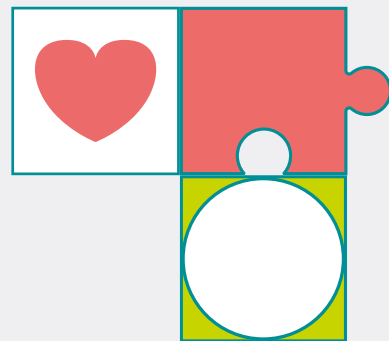
Dans les années à venir, un théâtre de verdure sera créé au niveau de la butte, et une programmation à l'année établie. Le travail de conception du projet reste à conduire, en lien étroit avec les habitants et usagers, et dans l'optique d'en faire un véritable lieu d'échanges et d'animation pour le quartier.

Enfin, le projet s'attachera au maintien de la Ressourcerie de Plaisance, essentielle à la dynamique du quartier, et gérée par l'association Union des Habitants de Plaisance. La réflexion et le travail se poursuivront avec l'association pour définir la localisation et le type de local le plus approprié aux activités de la Ressourcerie.

À noter : le développement de barbecues dans les espaces verts était aussi un retour de la concertation de 2019. Sur ce point, l'expérimentation menée montre que les installations déjà mises en place donnent satisfaction et que le choix de leur emplacement permet de limiter les nuisances. Ainsi, il n'est pas envisagé pour l'instant de développer l'offre en la matière. Cependant, le besoin pourra être étudié de manière fine dans le cadre de la réhabilitation des espaces publics dans la suite du projet.

3.

FAVORISER LA MIXITÉ ET AMÉLIORER L'OFFRE D'HABITAT.



La diversité et la qualité des logements ont été particulièrement évoquées lors des temps de concertation. Les interfaces avec les espaces publics et les pieds d'immeubles ont également fait l'objet d'attention. La transformation du quartier Plaisance vise à répondre à ces enjeux. Dès à présent, un travail fin est engagé pour améliorer la répartition des tailles des logements, pour répondre aux demandes de déménagement et pour prendre en compte les besoins de décohabitation. Sont également envisagées des colocations intergénérationnelles, ainsi qu'une offre de logements pour des travailleurs jeunes.



UNE PLUS GRANDE MIXITÉ À PLAISANCE

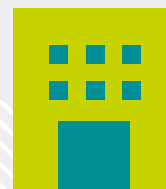
Refaire et agrandir les balcons

Bon entretien des espaces verts...



MIEUX RÉPARTIR LES GRANDS LOGEMENTS

VÉGÉTALISER LES PARKINGS



A Améliorer l'offre

Certaines actions sont engagées à court terme, avec notamment la réhabilitation du patrimoine d'Atlantique Habitations :

- Les immeubles du Lay ont été réhabilités en 2011/2012, ceux de Loir et Elorn en 2013 ;
- Un programme de réhabilitations est en cours sur les immeubles Chasteland : amélioration de l'accessibilité, rénovation énergétique ;
- Une intervention majeure est prévue sur Penfeld afin d'améliorer le confort énergétique dans les logements et la qualité des parties communes. Un travail sera réalisé sur l'amélioration des places de stationnement et des abords ;
- Une réflexion d'ensemble sur l'amélioration de la qualité des abords des immeubles sera engagée afin de les végétaliser davantage.

Le développement de l'offre neuve est par ailleurs amorcé avec la construction d'immeubles rue des Cèllets (30 logements sociaux) et rue des Dahlias (30 logements sociaux).

Lors de la concertation, le secteur du Lay, en lien direct avec l'avenue Chasteland, a généré de fortes attentes. De nombreux travaux de sécurisation et d'amélioration des espaces communs sont prévus sur la résidence existante, ainsi que la construction de 2 nouvelles résidences. Afin de compléter la mutation du secteur du Lay, une étude de définition du programme d'intervention sera commandée par Atlantique Habitations en 2021 afin de programmer une **intervention plus globale à l'horizon 2024. Le secteur du Lay fera par ailleurs l'objet d'une réflexion plus spécifique avec les habitants.**

Enfin, des participants à la concertation ont exprimé **des questions sur les hauteurs des constructions, les risques de vis-à-vis ou de densité sur le quartier.** La collectivité a entendu ces remarques, une attention sera portée, au stade de la conception, à la qualité et à la hauteur des constructions, notamment en entrée de quartier.

B Diversifier l'offre

De nouveaux logements vont être construits dans le quartier. L'avis citoyen a fait part d'un souhait de diversification des typologies de logements, de meilleure prise en compte des besoins des plus jeunes et des seniors.

Une **résidence autonomie** de 45 places avec des services pour seniors prendra place au cœur de la nouvelle centralité. **Elle ouvrira ses portes en 2025.** Ce projet fédérateur pour les seniors sera couplé à la rénovation de logements existants, dont certains pourront être fléchés pour les seniors. À ce titre, ils bénéficieront de services proposés par la résidence autonomie.

La nouvelle centralité créée à l'emplacement de Trieux verra aussi se déployer une offre résidentielle diversifiée : avec **une offre ciblée pour les jeunes** notamment.

La possibilité de mixer les générations est également ressortie de la précédente étape de concertation. Dans cette optique, **sera étudiée la possibilité de mettre en œuvre des colocations solidaires à destination des étudiants, ainsi que des colocations intergénérationnelles, notamment au niveau du secteur du Lay.**



4.

OUVRIR ET FAIRE CONNAÎTRE LE QUARTIER

L'ouverture d'un quartier plus ouvert et moins morcelé conditionne la réussite du projet.

Pour répondre à cet impératif, plusieurs interventions sont envisagées :

- **À partir de 2022-2023**, poursuivre la réflexion **pour ouvrir le quartier au nord** vers le secteur de la rue des Dahlias, et de la Gobinière. Cette ouverture permettrait d'envisager une véritable liaison entre les vallées du Cens et de la Chézine, support de promenade et de déplacements doux et sportifs.
- **D'ici 4 ans**, favoriser les traversées du quartier par les **déplacements doux** (vélos, marche), et favoriser et renforcer le réseau. Une nouvelle voie au niveau de Trieux permettra de desservir les nouvelles constructions.
- **D'ici 5 à 10 ans**, rendre le **cœur du quartier visible depuis le tramway Plaisance** et améliorer son accès.

Le développement d'évènements culturels, ainsi que la création d'un espace de services en centralité, concourront à ouvrir et à ancrer le quartier dans la Ville et dans la Métropole.

Cette ouverture, y compris en termes de programmation, pourra être pensée dans la suite du dialogue citoyen, à partir de 2022.

Parmi les possibilités :

- Proposer aux associations du quartier (voire d'Orvault) d'inscrire leurs spectacles dans la programmation du théâtre de verdure,
- Délocaliser ponctuellement, dans le quartier les animations municipales programmées dans le cadre de la fête du 14 juillet,
- Étudier la faisabilité d'un dispositif spécifique pour les illuminations de Noël,
- Proposer des évènements culturels municipaux dans le quartier en s'appuyant sur un équipement mobile.

FAISONS BOUGER NOTRE QUARTIER

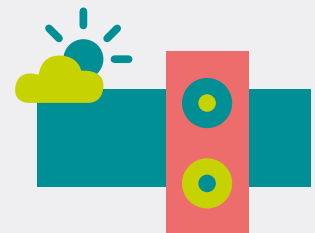


CRÉER DE LA SOLIDARITÉ, DES MOMENTS ENSEMBLE & DU LIEN

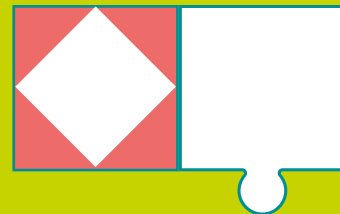


UN QUARTIER À OUVRIR PLUS (DE L'EXTÉRIEUR)

PRÉVOIR UN ÉVÈNEMENT DE QUARTIER AVEC DES SCÈNES EN PLEIN AIR



3 LES PROCHAINES ÉTAPES



Dans ce document, la **Collectivité formule une première réponse à l'avis citoyen** issu de la concertation sur le devenir du quartier Plaisance.

Au-delà des premières réponses apportées, le dialogue citoyen va se poursuivre à partir de l'automne 2021. L'ambition des collectivités est d'y associer la diversité des acteurs qui composent le quartier, habitants, usagers, associations, pour poursuivre l'enrichissement du projet.

Les actions envisagées pour la poursuite du dialogue et de la concertation :

- **Permanences d'élus** tous les derniers mercredis du mois en cœur de quartier (locaux de La Passerelle) ;
- **Mise en place d'un Conseil citoyen** - Mobilisation de jeunes en service civique (association Résoville) pour accompagner la démarche ;
- **Poursuite de la concertation citoyenne sur le projet global Plaisance** avec l'appui d'un cabinet spécialisé, à partir de l'automne 2021, et sous des formes à définir (ateliers, rencontres dans l'espace public, etc.).

Cette participation renforcée répond aux besoins exprimés par les habitants lors de la concertation de 2019. L'un des souhaits pour la suite est de permettre aux habitants et usagers de Plaisance de participer aux réflexions engagées sur le quartier de demain. Cette réflexion collective pourra porter sur des thèmes plus précis ou sur des secteurs spécifiques (micropérimètres sur l'espace public à aménager). C'est notamment le cas des secteurs de Chasteland et du Lay.

Les sujets identifiés à ce jour pour la poursuite du dialogue (non exhaustifs)

- Les lieux et les moyens de se rencontrer et de partager (exemple : le parc, les événements)
- Les actions et projets en faveur des jeunes, des seniors et de l'intergénérationnel (exemple : l'occupation de la friche Trieux à travers le Terrain d'Aventures)
- Les actions en faveur du sport et de la culture (exemple : musculation de plein air (Street Workout), espace sportif évolutif, ressourcerie, événements culturels, etc.)
- La configuration d'espaces à aménager (théâtre de verdure, avenue Chasteland, secteur du Lay et l'espace d'accès au parc de la Gobinière).

Les acteurs du projet donnent donc rendez-vous aux habitants et usagers du territoire pour poursuivre, dans les prochains mois, le dialogue et la participation autour du projet global Plaisance.



Orvault- Plaisance

